

## LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du jeudi 23 mai 2024**

Membres du Conseil de Communauté en exercice : 123

Le Conseil de Communauté, convoqué le 16 mai 2024, s'est réuni Salle des Conférences de la CCIT du Doubs 46 avenue Villarceau à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42

La séance est ouverte à 18h08 et levée à 21h54

**Étaient présents :** **Audeux :** Mme Agnès BOURGEOIS, **Avanne-Aveney :** Mme Marie-Jeanne BERNABEU, **Besançon :** Mme Élise AEBISCHER (jusqu'à la question n°1 incluse), M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n°2), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI (à compter de la question n°2), Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO (à compter de la question n°2), Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI (à compter de la question n°2), Mme Claudine CAULET, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Benoit CYPRIANI, M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question n°1 incluse), Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, M. Pierre-Charles HENRY (à compter de la question n°2), M. Damien HUGUET (à compter de la question n°2), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°17 incluse), M. Christophe LIME, Mme Agnès MARTIN (à compter de la question n°2), M. Saïd MECHAI (à compter de la question n°2), Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT (à compter de la question n°2), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN (à compter de la question n°2), Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n°2 et jusqu'à la question n°22 incluse), M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à compter de la question n°2), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER (à compter de la question n°2), Mme Claude VARET, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF, **Beure :** M. Philippe CHANEY, **Bonnay :** M. Gilles ORY, **Boussières :** M. Eloy JARAMAGO, **Busy :** M. Philippe SIMONIN, **Chaleze :** M. René BLAISON, **Chalezeule :** M. Christian MAGNIN-FEYSOT, **Champagney :** M. Olivier LEGAIN, **Champvans-Les-Moulins :** M. Florent BAILLY, **Châtillon-Le-Duc :** Mme Catherine BOTTERON (à compter de la question n°2), **Chaucenne :** M. Alain ROSET, **Chevroz :** M. Franck BERNARD, **Cussey-Sur-L'Ognon :** Jean-François MENESTRIER (à compter de la question n°2), **Dannemarie-Sur-Crête :** Mme Martine LEOTARD, **Deluz :** M. Fabrice TAILLARD, **Ecole-Valentin :** M. Yves GUYEN, **Fontain :** M. Claude GRESSET-BOURGEOIS, **François :** M. Emile BOURGEOIS, **Gennes :** M. Jean SIMONDON, **Grandfontaine :** M. Henri BERMOND, **Les Auxons :** M. Anthony NAPPEZ, **Mamirolle :** M. Daniel HUOT (à Compter de la question n°2), **Mazerolles-Le-Salin :** M. Daniel PARIS, **Montferrand-Le-Château :** Mme Lucie BERNARD, **Morre :** M. Jean-Michel CAYUELA, **Nancray :** M. Vincent FIETIER, **Osselle-Routelle :** Mme Anne OLSZAK, **Pelousey :** Mme Catherine BARTHELET, **Pirey :** M. Patrick AYACHE (à compter de la question n°2), **Pouilley-Français :** M. Yves MAURICE, **Pugey :** M. Frank LAIDIE, **Roche-Lez-Beaupré :** M. Jacques KRIEGER, **Roset-Fluans :** M. Dominique LHOMME (suppléant), **Saint-Vit :** Mme Anne BIHR (jusqu'à la question n°1 incluse), **Saint-Vit :** M. Pascal ROUTHIER, **Saône :** M. Benoît VUILLEMIN (jusqu'à la question n°1 incluse), **Serre-Les-Sapins :** M. Gabriel BAULIEU, **Tallenay :** M. Ludovic BARBAROSSA, **Thise :** M. Pascal DERIOT, **Thoraise :** M. Jean-Paul MICHAUD, **Torpes :** M. Denis JACQUIN, **Velesmes-Essarts :** M. Jean-Marc JOUFFROY, **Venise :** M. Jean-Claude CONTINI, **Vieilley :** M. Franck RACLOT, **Vorges-Les-Pins :** Mme Maryse VIPREY

**Étaient absents :** **Amagney :** M. Thomas JAVAUX, **Besançon :** Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Philippe CREMER, Mme Karine DENIS-LAMIT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, M. André TERZO, Mme Sylvie WANLIN, **Braillans :** M. Alain BLESSEMAILLE, **Byans-Sur-Doubs :** M. Didier PAINEAU, **Champoux :** M. Romain VIENET, **Chemaudin et Vaux :** M. Gilbert GAVIGNET, **Devecey :** M. Gérard MONNIEN, **Geneuille :** M. Patrick OUDOT, **La Chevillotte :** M. Roger BOROWIK, **La Vèze :** M. Jean-Pierre JANNIN, **Larnod :** M. Hugues TRUDET, **Le Gratteris :** M. Cédric LINDECKER, **Marchaux-Chaufontaine :** M. Patrick CORNE, **Merey-Vieilley :** M. Philippe PERNOT, **Miserey-Salines :** M. Marcel FELT, **Montfacon :** M. Pierre CONTOZ, **Noironte :** M. Philippe GUILLAUME, **Novillars :** M. Lionel PHILIPPE, **Palise :** M. Daniel GAUTHEROT, **Pouilley-Les-Vignes :** M. Jean-Marc BOUSSET, **Rancenay :** Mme Nadine DUSSAUCY, **Vaire :** Mme Valérie MAILLARD, **Villars-Saint-Georges :** M. Damien LEGAIN



4. SEM Sedia – participation à la création d'une société dédiée aux projets photovoltaïques

Ce rapport est retiré de l'ordre du jour.

5. Bilan de la formation des Conseillers Communautaires de Grand Besançon Métropole pour l'année 2023

Le Conseil de Communauté prend connaissance du bilan de formation des élus communautaires de Grand Besançon Métropole pour l'année 2023 et débat sur la formation des conseillers communautaires.

6. Actualisation de la liste des emplois permanents – Création de 6 emplois à la Direction de l'Habitat suite à la délégation de l'Etat de la compétence d'attribution d'aides à la pierre

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la création de 5 emplois de techniciens et d'1 emploi d'adjoint administratif au sein de la Direction de l'Habitat ;
- adopte la modification en conséquence de la Liste des Emplois Permanents afin de tenir compte de l'évolution des besoins ;
- autorise le recrutement d'agents contractuels sur les emplois permanents au sein de la Communauté Urbaine de Grand Besançon Métropole, dans le cadre de la législation en vigueur en application des articles L332-8 à L332-12 et L332-14 du code général de la fonction publique ;
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer le(s) contrat(s) à intervenir dans ce cadre.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 112                                      Contre : 0                                      Abstention : 0                                      Conseiller intéressé : 0

7. Acquisition de mobilier – Groupement de Commande – Modification montant maximum lot 2

Le Conseil de Communauté prend acte du nouveau montant maximal pour le lot 2 : mobilier de restauration de l'accord-cadre d'acquisition de mobilier.

8. Convention d'application annuelle avec l'Office de Tourisme du Grand Besançon (OTC) pour l'année 2024

*MM. François BOUSSO (1), Nathan SOURISSEAU (1) et Benoît VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la convention d'application annuelle 2024 entre GBM et l'association Office de Tourisme et des Congrès du Grand Besançon, en déclinaison de la convention d'objectifs et de moyens pluriannuelle 2023-2024-2025,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir avec l'association

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 109                                      Contre : 0                                      Abstention : 0                                      Conseillers intéressés : 3

9. Partenariats en matière de promotion du tourisme sur 2024

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance de la poursuite des partenariats en matière de promotion du tourisme pour 2024,

- se prononce favorablement sur l'avenant à la convention de partenariat pour le développement touristique de la Vallée de l'Ognon avec Destination 70,
- autorise Madame la Présidente ou son(sa) représentant(e) à signer l'avenant à la convention de partenariat pour le développement touristique de la Vallée de l'Ognon avec Destination 70.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 112

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

#### **10. Recours à la Centrale d'Achat du RESAH (Réseau des Acheteurs Hospitaliers) pour l'accord-cadre (lot 3) : Fourniture de reprographes numériques**

Cette délibération a fait l'objet d'un vote électronique.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'adhésion de GBM à la centrale d'achat RESAH,
- se prononce favorablement et approuve les termes de la convention de mise à disposition du lot 3 « Fourniture de reprographes numériques » à conclure avec le RESAH,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer le bulletin d'adhésion et la convention de mise à disposition de l'accord cadre « Fourniture de reprographes numériques » avec le RESAH, et à inscrire au budget les crédits nécessaires, le cas échéant.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 112

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

#### **11. Enseignement Supérieur et Recherche – Soutien contrats doctoraux uFC 2023 – Avenant 2**

*Mmes Frédérique BAEHR (2), Pascale BILLEREY (1) et Karine DENIS-LAMIT (1) et MM. Jean-Emmanuel LAFARGE (2), Yannick POUJET (1) et Anthony POULIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote*

Cette délibération a fait l'objet d'un vote électronique.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'avenant à la convention annexée au rapport,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer ledit avenant à la convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 104

Contre : 0

Abstention : 0

Conseillers intéressés : 8

#### **12. Base d'Osselle : renouvellement de la convention avec le club Besançon Triathlon**

Cette délibération a fait l'objet d'un vote électronique.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la convention entre le Grand Besançon Métropole et le club Besançon Triathlon,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir avec l'association.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 112

Contre : 0

Abstention : 0

Conseiller intéressé : 0

**13. Action Cœur de Ville : délégation de la mise en œuvre et du suivi du permis de louer à la Ville de Besançon**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur la délégation de la mise en œuvre et de suivi du permis de louer à la ville de Besançon ;
- autorise la Présidente de GBM, ou son représentant, à signer l'avenant n°2 à la Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage entre la Communauté urbaine Grand Besançon Métropole et la Ville de Besançon relative à la mise en œuvre d'un projet de réhabilitation de l'habitat du centre-ville de Besançon, joint au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 112                                  Contre : 0                                  Abstention : 0                                  Conseiller intéressé : 0

**14. Compétence cimetières et crématoriums Commune de Serre les Sapins – Extension du cimetière Enquête Publique et Autorisation Préfectorale**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve le projet d'extension du cimetière de Serre Les Sapins tel que défini dans le rapport, sur le territoire de la commune de Serre Les Sapins;
- autorise Mme la Présidente à lancer toutes démarches utiles visant à obtenir l'autorisation préfectorale, prévue à l'article L. 2223-1 du code général des collectivités territoriales, prise après une enquête publique réalisée conformément au chapitre III du titre II du livre 1<sup>er</sup> du code de l'environnement et avis de la commission départementale compétente en matière d'environnement, de risques sanitaires et technologiques,
- approuve la composition du dossier d'enquête publique et de demande d'autorisation préfectorale.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 112                                  Contre : 0                                  Abstention : 0                                  Conseiller intéressé : 0

**15. SAS ANDIERS PV – pacte d'associés et convention d'avance en compte courant**

*Mme Lorine GAGLILOLO (1) et MM. Kevin BERTAGNOLI (2) et Christian MAGNIN-FEYSOT (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le pacte d'actionnaires entre Grand Besançon Métropole et la société OPALE ENERGIES NATURELLES, actionnaires fondateurs de la SAS ANDIERS PV ;
- autorise la convention de prestation entre GBM et la SAS ANDIERS PV annexée au pacte.
- autorise Mme la Présidente à :
  - o signer le pacte annexé au rapport ;
  - o signer la convention de prestation annexée au pacte.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 85                                  Contre : 0                                  Abstentions : 22                                  Conseillers intéressés : 5

**16. Projet photovoltaïque des Andiers – Actualisation des conditions financières**

*Mme Lorine GAGLILOLO (1) et MM. Kevin BERTAGNOLI (2) et Christian MAGNIN-FEYSOT (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les modalités d'actualisation de la redevance d'occupation des parcelles objet du bail emphytéotique.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :  
Pour : 85                      Contre : 0                      Abstentions : 22                      Conseillers intéressés : 5

**17. Fonds Climat - Attribution de fonds de concours à la commune de Nancray**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance du projet de la commune de Nancray,
- se prononce favorablement sur l'attribution de fonds de concours de 7 462 € dans le cadre de l'axe 3 pour le projet d'amélioration du confort d'été du bâtiment scolaire,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :  
Pour : 112                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

**18. Participation au 4<sup>ème</sup> Challenge de la Mobilité du 16 au 22 septembre 2024**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur cet engagement qui positionne sur le plan régional, Grand Besançon Métropole comme territoire d'exemple en matière de politique mobilité auprès des entreprises.

Rapport adopté à l'unanimité :  
Pour : 112                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

**19. Autorisation de lancer et de signer le marché de gestion du stationnement public payant en parkings et sur voirie**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le lancement du marché pour la gestion du stationnement public payant en parkings et sur voirie,
- autorise Mme la Présidente, ou son/sa représentant(e), à lancer la procédure de passation et à signer le marché avec le titulaire retenu par la Commission d'Appel d'Offres.

Rapport adopté à l'unanimité :  
Pour : 112                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

**20. Renouvellement du marché pour l'exploitation des supports publicitaires sur les bus urbains et le tramway du réseau Ginko**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le lancement de ce marché pour l'exploitation des supports publicitaires sur les bus et tramway du réseau Ginko en vertu des dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer le marché avec l'entreprise retenue par la Commission d'Appel d'Offres.

Rapport adopté à l'unanimité :  
Pour : 112                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

**21. Avenant n°1 à la convention de mise à disposition des voiries transférées et de prestations d'entretien pour les voiries de la zone d'activité Eurespace l'Echange sur la commune de Chemaudin et Vaux**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le projet d'avenant n° 1 à la convention de mise à disposition de services municipaux de la Commune de Chemaudin et Vaux à la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer cet avenant.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 112                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

## **22. Règlement Local de Publicité Intercommunal (RLPI) – Débat sur les orientations générales**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- propose au débat de l'assemblée communautaire les orientations générales du RLPI susmentionnées ;
- prend acte du débat organisé sur les orientations du Projet d'aménagement et de développement durable du RLPI.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 112                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

## **23. Commune de Besançon – Modification n°3 du Plan de Sauvegarde et de Mises en Valeur (PSMV) du Centre Ancien**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil de Communauté :

- demande à M. le Préfet d'engager la modification n°3 du PSMV du Centre Ancien de Besançon ;
- sollicite M. le Préfet pour que Grand Besançon Métropole, en tant qu'autorité compétente en matière de PLU, se voit confier la conduite de la dite modification ;
- autorise Mme la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre du projet.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 101                      Contre : 0                      Abstentions : 10                      Conseiller intéressé : 0

## **24. Opérations immobilières réalisées en 2023 par Grand Besançon Métropole – Rapport de synthèse**

Le Conseil de Communauté prend connaissance du bilan 2023 des transactions immobilières réalisées par GBM.

## **25. Exercice du droit de préemption urbain – Bilan des déclarations d'Intention d'Aliéner du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2023**

Le Conseil de Communauté prend acte de ce bilan.

## **26. Institution du Droit de Préemption Urbain (DPU) – Commune de Gennes**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- l'institution du DPU sur les zones U et AU du PLU de la commune de GENNES,
- la délégation de l'exercice du DPU sur ces zones à la commune de GENNES dans les conditions définies dans la délibération du conseil communautaire du 30 mars 2017.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 111                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 1

**27. Institution du Droit de Prémption Urbain (DPU) – Commune de Montferrand-le-Château**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- l'institution du DPU sur les zones U et AU du PLU de la commune de Montferrand-le-Château,
- la délégation de l'exercice du DPU sur ces zones à la commune de Montferrand-le-Château dans les conditions définies dans la délibération du conseil communautaire du 30 mars 2017.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 111                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

**28. Commune de Saint-Vit – Révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) – Bilan de la concertation préalable et arrêt du projet**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- arrête le bilan de la concertation préalable relative au projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Vit et au projet d'extension de la société Ulog ;
- arrête le projet de révision allégée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Vit tel qu'annexé à la délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 111                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

**29. Taxe d'aménagement – Création d'un secteur de taux majoré – Commune de Gennes**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve la majoration du taux de Taxe d'Aménagement à 8 % pour le secteur « sur Saint Geugulphe » sur la commune de GENNES tel que défini en annexe de la délibération,
- autorise Mme la présidente, ou son représentant, à signer la convention de reversement du produit de taxe d'aménagement sur la base des montants prévisionnels de la délibération.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 111                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

**30. Taxe d'aménagement – Création d'un secteur à taux majoré – Commune de Pelousey**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve la majoration du taux de Taxe d'Aménagement à 6 % pour le secteur rue de la Plantière, sur la commune de PELOUSEY tel que défini en annexe de la délibération,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention de reversement du produit de taxe d'aménagement sur la base des montants prévisionnels de la délibération.

Pour : 111                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

**31. Prestations topographiques et des géomètres-experts Autorisation de signature de l'accord cadre**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord cadre avec :

- lot n°1 « levés topographiques » :

ITE DOUBS  
33 rue des Arbues  
25600 VIEUX CHARMONT  
Et GEOSAT SELAS  
151 route de Grenoble  
69800 SAINT PRIEST

- lot n°2 « prestations de géomètre-experts » :  
à signer l'accord cadre avec les attributaires retenus par la commission d'appel d'offres  
pour le lot 2 « prestations de géomètre-experts »  
pour un montant maximum de 120 000 € HT par lot et par an.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 111                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

**32. ZAC TEMIS – CORRIDOR VERT : Conventions de superposition d'affectations au profit de Grand Besançon Métropole**

*MM. Nicolas BODIN (1) et Benoît VUILLEMIN (1), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer les conventions de superposition d'affectations au profit de Grand Besançon Métropole communauté urbaine annexées au rapport.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 109                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseillers intéressés : 2

**33. CRR – Vote des tarifs liés aux recettes du Conservatoire pour l'année 2024/2025**

*M. Anthony POULIN (1), conseiller intéressé, ne prend part ni au débat, ni au vote.*

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur les tarifs liés aux recettes 2024/2025 du Conservatoire à Rayonnement Régional de Grand Besançon Métropole.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 110                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 1

**34. Syndicat Mixte des Maisons Comtoises Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage en phases d'études et travaux – Avenant à la convention**

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- se prononce favorablement sur la modification du contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'avenant à la convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage (nommée contrat d'étude) annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 111                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

**35. Rhodiaceta – Principes de fonctionnement de la base outdoor**

**A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- approuve la tarification de 2 € pour un accès journalier aux locaux outdoor,
- prend connaissance des modalités de la convention de mise à disposition de locaux entre Grand Besançon Métropole et les associations GBTA et For'Trail,

- approuve le montant de la redevance de 100 € par an concernant la mise à disposition des locaux aux associations GBTA et For'Trail,
- prend connaissance des modalités de la convention de mise à disposition entre la Ville de Besançon et Grand Besançon Métropole.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 111                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

**36. Fonds Manifestations Sportives – attribution d'une subvention à Jura Cyclisme pour l'organisation de la Classic Grand Besançon**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution d'une subvention de 30 000€ à l'association Jura Cyclisme,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir avec Jura Cyclisme.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 111                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

**37. Adhésion de Grand Besançon Métropole à l'Association Institut pour la Prévention des Vulnérabilités liées à la Santé (IPVS)**

*Mme Anne VIGNOT (1) et M. Christian MAGNIN-FEYSOT (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.*

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'adhésion de Grand Besançon Métropole à l'association Institut pour la Prévention des Vulnérabilités liées à la Santé,
- approuve les statuts de l'association,
- se prononce favorablement sur la désignation des représentants de Grand Besançon Métropole dans les instances de l'association, Mme Anne VIGNOT, en tant que titulaire et M. Christian MAGNIN-FEYSOT, en tant que suppléant.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 108                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseillers intéressés : 3

**38. Autorisation de lancer et de signer un accord-cadre relatif à la réalisation du Schéma d'Assainissement du système d'assainissement de Port Douvot**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le lancement de la procédure de passation de l'accord-cadre relatif au Schéma Directeur d'Assainissement de la station d'épuration de Port Douvot,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre attribué à l'entreprise retenue,
- se prononce favorablement sur la prise en charge du financement de la part résiduelle de cette opération,
- sollicite les aides auprès de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention à intervenir.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 111                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

**39. Interconnexion en eau potable des territoires : avenant n°1 à la convention de vente eau potable en gros entre la Communauté de Communes du Pays Riolois et Grand Besançon Métropole**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- approuve l'avenant n°1 à la convention de vente d'eau potable en gros entre la CCPR et GBM pour les communes de Boulot, Bussières, Buthiers, Etuz, Montboillon et Voray-sur-l'Ognon,
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer cet avenant à la convention.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 111                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

**40. Coopération décentralisée avec Douroula – Convention avec la Ville de Besançon, l'agence CORADE et GBM et attribution d'une subvention**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur l'attribution de 7 500 € à l'agence Corade dans le cadre de la coopération décentralisée avec Douroula,
- autorise Mme la Présidente, ou son représentant, à signer la convention annexée au rapport.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 111                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

**41. Autorisation de lancer et de signer un accord-cadre relatif à la location et la livraison de bouteilles de chlore gazeux liquéfié**

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- se prononce favorablement sur le lancement de la procédure de passation de l'accord-cadre relatif à la location et la livraison de bouteilles chlore gazeux liquéfié
- autorise Madame la Présidente, ou son représentant, à signer l'accord-cadre attribué à l'entreprise retenue.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 111                      Contre : 0                      Abstention : 0                      Conseiller intéressé : 0

**42. Motion contre le projet de révision de la directive européenne sur les poids lourds ouvrant la circulation sur les routes européennes aux méga-camions**

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil de Communauté adopte la motion contre le projet de révision de la directive européenne sur les poids lourds ouvrant la circulation sur les routes européennes aux méga-camions.

Rapport adopté à l'unanimité des suffrages exprimés :

Pour : 101                      Contre : 0                      Abstentions : 10                      Conseiller intéressé : 0

Affiché à Besançon, le

Pour la Présidente,  
Par délégation,  
La Cheffe de Service des Assemblées,

Anne COLLIN

